



COMMUNIQUÉS DE PRESSE



Communiqués de presse - archives nationales 2001

La Banque du Canada abaisse le taux officiel d'escompte pour le fixer à 5 3/4 %

OTTAWA, Ontario, 23 janvier 2001 — La Banque du Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle abaisse le taux officiel d'escompte de un quart de point de pourcentage pour le fixer à 5 3/4 %. Les limites de la fourchette opérationnelle pour le taux du financement à un jour diminuent également de un quart de point de pourcentage, et la cible que vise la Banque pour ce taux s'établit maintenant à 5 1/2 %.

La décision de la Banque se fonde sur un certain nombre de considérations au sujet des perspectives de l'économie canadienne et de la tendance future de l'inflation, en particulier le ralentissement de l'économie américaine.

Au cours des derniers mois, la vigueur fondamentale de l'économie canadienne s'est maintenue, à la faveur de la progression plus vive que prévu de la demande intérieure, et l'économie a fonctionné près des limites de sa capacité. Les données de décembre sur l'augmentation des prix à la consommation publiées la semaine dernière indiquent que l'inflation mesurée par l'indice de référence est montée à 1,9 %, se rapprochant ainsi plus tôt qu'on ne s'y attendait du point médian de la fourchette de maîtrise de l'inflation de 1 à 3 % que vise la Banque. Le taux d'accroissement de l'IPC global est demeuré au-dessus de la limite supérieure de la fourchette cible, ce qui est attribuable aux importantes hausses qu'ont enregistrées les prix de l'énergie durant la dernière année.

Des données récentes indiquent que les perspectives de croissance de l'économie américaine se sont affaiblies plus brusquement que prévu. Cette évolution, conjuguée aux autres renseignements recueillis depuis la livraison de novembre 2000 du *Rapport sur la politique monétaire*, incite à croire que le taux de progression de l'activité économique au Canada diminuera cette année pour se situer probablement à un niveau proche de celui de la production potentielle. Il y a trois mois, on prévoyait plutôt que la croissance de l'économie dépasserait celle de la production potentielle.

La Banque estime que la réduction du taux officiel d'escompte annoncée aujourd'hui contribuera à maintenir un équilibre entre la demande et l'offre globales au sein de l'économie et à garder l'inflation mesurée par l'indice de référence aux alentours de 2 %, soit le point médian de la fourchette cible. La Banque s'attend à ce que le taux d'accroissement de l'IPC global recule et se rapproche de celui de l'indice de référence au second semestre de l'année si les cours mondiaux de l'énergie se stabilisent à leurs niveaux actuels ou en deçà.

Compte tenu de l'incertitude qui règne actuellement, la Banque continuera de suivre de près l'évolution de la conjoncture économique au pays et à l'étranger dans le but de préserver le climat de faible inflation qui a été bénéfique pour l'économie canadienne.

Note d'information :

La *Mise à jour du Rapport sur la politique monétaire* sera publiée le 6 février 2001.

La prochaine date fixée pour les annonces relatives au taux officiel d'escompte est le 6 mars 2001.

Nouvelles hypothécaires - La Banque du Canada abaisse le taux officiel d'escompte pour le fixer

COMMUNIQUER AVEC :

Pierre Laprise
(613) 782-8782